SENIORS (À PARTIR DE 65 ANS)

Mis à jour le 05.01.2018

Rester en bonne santé et en forme après 65 ans passe aussi par la vaccination. De nombreuses maladies infectieuses peuvent occasionner des complications d'autant plus importantes que l'on prend de l'âge ou que l'on est atteint de pathologie(s) chronique(s). Il est donc essentiel de se protéger en fonction des recommandations vaccinales.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Diphtérie, **Tétanos**, **Poliomyélite** : Rappel à 65 ans, puis tous les dix ans.

Grippe saisonnière : Vaccination chaque année pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.

Zona : Pour les personnes entre 65 et 74 ans. Il est également possible de proposer la vaccination aux personnes âgées de 75 à 79 ans jusqu'en février 2017.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Coqueluche : Cette vaccination est recommandée dans une stratégie de cocooning pour les adultes non vaccinés au cours des dix dernières années faisant partie de l'entourage d'une femme enceinte ou d'un nourrisson de moins de 6 mois, pour le protéger de la coqueluche.

Hépatite A : Pour les personnes atteintes de mucoviscidose ou d'une maladie chronique du foie et pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. Une vaccination rapide peut être également recommandée pour l'entourage familial d'une personne atteinte d'hépatite A, ou vivant sous le même toit que cette personne. La vaccination est également recommandée au sein d'une communauté en situation d'hygiène précaire, lorsqu'il existe un cas d'hépatite A.

Hépatite B : Pour les adultes non vaccinés et exposés à un risque accru de contamination :

- ayant des relations sexuelles avec des partenaires multiples ;
- usagers de drogues injectables ;
- susceptibles de recevoir des transfusions ou des médicaments dérivés du sang (hémophiles, dialysés, insuffisants rénaux, etc.) ;
- candidats à une greffe d'organe, de tissu ou de cellules ;

- détenus ou anciens détenus en prison ;
- entourage ou partenaire sexuel d'une personne infectée par le virus de l'hépatite B ou porteuse chronique de l'antigène HBs.

Méningites à *Haemophilus influenzae b* (Hib) : Pour les personnes non vaccinées atteintes de certaines maladies du sang.

Méningites et septicémies à méningocoques (ACYW135, B) : La vaccination contre les méningocoques de sérogroupes A, C, Y et W (vaccin tétravalent ACYW135) et la vaccination contre les méningocoques de sérogroupe B peuvent être recommandées chez des adultes présentant certaines maladies du sang. Ces vaccinations peuvent également être organisées par les autorités sanitaires s'il existe des cas groupés ou en situation d'épidémie.

Méningites, pneumonies et septicémies à pneumocoque : Pour les personnes non vaccinées à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque.

Varicelle : Pour les adultes qui n'ont pas eu la varicelle, et ne sont donc pas naturellement immunisés ou dont on n'est pas certain qu'ils aient eu la varicelle, la vaccination est recommandée :

- chez toute personne dans l'entourage proche d'une personne atteinte de varicelle (dans les trois jours suivant l'exposition) ;
- chez toute personne étant en contact étroit avec des personnes immunodéprimées.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre médecin ou votre pharmacien.

https://vaccination-info-service.fr/La-vaccination-au-cours-de-la-vie/Seniors-a-partir-de-65-ans